

## MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET EUROPÉENNES

**Direction générale de la mondialisation,  
du développement et des partenariats**

Paris, le 19 janvier 2010

Délégation pour l'action extérieure des  
collectivités territoriales

N° /DGM/AECT

**Appels à projet 2010-2012 du ministère des Affaires étrangères  
et européennes en soutien à la coopération décentralisée**

### **SÉNÉGAL-KOLDA**

#### PRÉSENTATION ET DESCRIPTION DU PROJET DÉPOSÉ

##### **I. INFORMATIONS SUR LE DÉPÔT**

Projet déposé par : [Conseil régional de Franche-Comté](#)  
Région française : [Franche-Comté](#)  
Département français : [Doubs](#)

Prénom : [Christine](#)  
Nom : [GARNIER](#)  
Courriel : [christine.garnier@franche-comte.fr](mailto:christine.garnier@franche-comte.fr)

##### **II. CHOIX DE L'APPEL À PROJET**

**Ministère des Affaires étrangères et européennes (Progr. 209)**

- 2010-2012
- 2010

Partenariats géographiques :

- A1. Partenariat entre le MAEE et les collectivités territoriales en faveur du développement économique de l'Afrique subsaharienne, de Madagascar des Comores et d'Haïti
- A2. Partenariat entre le MAEE et les collectivités territoriales en faveur de la gouvernance locale en Afrique subsaharienne, à Madagascar, aux Comores et en Haïti
- A3. Partenariat entre le MAEE et les collectivités territoriales en faveur de l'Union pour la Méditerranée

Partenariats thématiques

- B1. Partenariat entre le MAEE et les collectivités territoriales pour l'agriculture et l'alimentation

- B2. Partenariat entre le MAEE et les collectivités territoriales pour le secteur de l'eau et de l'assainissement
- B3. Partenariat entre le MAEE et les collectivités territoriales pour le tourisme durable et la valorisation des patrimoines naturel et culturel
- B4. Partenariat entre le MAEE et les collectivités territoriales pour lutter contre la fracture numérique

### III. PRÉSENTATION DU DOSSIER DÉPOSÉ ET INFORMATIONS SUR LES PARTENAIRES

**Intitulé du projet :**

Programme de développement de la filière laitière sur la région de KOLDA

**Thématique :**

Agro-alimentaire

**Sous-thématique :**

Filière Laitière, élevage  
Lutte contre l'exode rural  
Sécurité alimentaire

**Pays bénéficiaire[s] :** SÉNÉGAL

**Collectivité territoriale française chef de file :** Conseil régional de Franche-Comté

**Autres collectivités territoriales françaises partenaires :**

Nom de la collectivité : [nom]

Adresse : [Adresse ]

Code postal : [Code postal ]

Ville : [Ville]

Prénom du contact : [Prénom]

Nom du contact : [Nom]

Titre du contact : [Titre]

Courriel : [Courriel]

**Collectivité locale partenaire dans le pays bénéficiaire :**

Conseil régional de KOLDA (Haute Casamance)

Nom de la collectivité : KOLDA

Pays bénéficiaire : SÉNÉGAL

Adresse : B.P. 138

Code postal : [Code postal ]

Ville : KOLDA

Site Internet (sans http://): [www.cr-kolda.sn](http://www.cr-kolda.sn)

Prénom du contact : Fabouly

Nom du contact : GAYE

Titre du contact : Président du conseil régional

Courriel : [fabouly@hotmail.com](mailto:fabouly@hotmail.com)

**Autre collectivité locale partenaire dans le pays bénéficiaire ou dans un autre pays :**

Nom de la collectivité : Conseil régional de SEDHIOU (Haute Casamance)

Pays bénéficiaire : **SÉNÉGAL**

Adresse : [Adresse ]

Code postal : [Code postal ]

Ville : [Ville]

Site Internet (sans http://):

Prénom du contact : **Mamoudou**

Nom du contact : **DRAME**

Titre du contact : [Titre]

Courriel : [Courriel]

#### **IV. DESCRIPTIF DU PROJET DÉPOSÉ**

##### **DESCRIPTION DU PROJET**

###### **Résumé**

Ce programme s'inscrit dans le cadre institutionnel de coopération décentralisée entre la région de Franche-Comté et la région de Kolda. Les deux Régions, dans le cadre de leur compétence, s'engagent mutuellement au travers d'une convention cadre à coopérer sur les bases suivantes :

- Développer une coopération institutionnelle dont l'objectif principal est de contribuer au renforcement de la décentralisation et des capacités institutionnelles du Conseil régional de Kolda.
- Promouvoir le développement de la production laitière locale, par l'amélioration des centres de collecte, la transformation et la commercialisation des produits laitiers et agroalimentaires.
- Former les éleveurs et les transformateurs laitiers sénégalais.
- Soutenir les projets d'autonomie alimentaire du Sénégal et de la haute Casamance en particulier,
- Favoriser la création d'emploi afin de lutter contre la migration des jeunes.

###### **Contexte**

La coopération entre le Conseil régional de Kolda et la Région de Franche-Comté repose sur la base du mémorandum du 30 mai 2006 et de l'accord cadre du 25 novembre 2007, signés entre les Présidents des Régions de Franche-Comté et de Kolda. À cet effet, une délégation conduite par M. Pierre MAGNIN-FEYSOT, délégué aux affaires internationales du Conseil régional de Franche-Comté accompagné des représentants de l'AFDI B-FC, de l'ISBA/ENIL Mamirolle et de Coopex Montbéliarde s'est rendue au Sénégal, afin d'évaluer les orientations et les potentialités d'actions pouvant être données à cette coopération.

De nombreux entretiens ont eu lieu avec les instances nationales (Ministères de l'élevage et de la Coopération décentralisée), les instances régionales (Conseil Régional et Gouvernorat de Kolda), certains bailleurs de fonds présents dans le pays (le Bureau de l'UE, le Centre pour le développement des entreprises), les autorités diplomatiques françaises au Sénégal en charge du secteur agricole, les ONG en action sur la zone de Kolda (VSF), les opérateurs sur la filière laitière locale (éleveurs, éleveuses, transformateurs privés, organisations paysannes ...) Des missions effectuées au cours de 2007 ont permis d'élaborer un schéma d'action complémentaire et symbiotique aux politiques et aux programmes en cours, en répondant au plus près aux besoins des acteurs de la filière agricole de la région de Kolda.

Ce schéma d'actions a été conçu sur la base des propositions de l'Agence Régionale du Développement (ARD) et la Maison des éleveurs de Kolda. Dans de ce schéma d'actions, trois zones ont été identifiés au départ à savoir : Kolda, Sédhiou et Vélingara. Sur l'ensemble des zones retenues, seules deux zones ont véritablement entrepris des actions. Il s'agit de Kolda et de Vélingara.

C'est ainsi qu'en 2007 les actions ont porté essentiellement sur l'établissement du plan d'actions et l'organisation d'une foire internationale de l'élevage.

En 2008, une stagiaire, Natacha Bortolotti, encadrée par l'AFDI (Agriculteurs Français et Développement International) et l'ARD de Kolda a travaillé à la mise en place d'outils d'évaluation sur ce programme.

Des formations régulières ont été organisées pour la structuration et le renforcement des organisations paysannes notamment la Maison des éleveurs, la gestion des troupeaux et l'hygiène. Par ailleurs, l'ENIL de Mamirole a entrepris une expertise sur 5 laiteries pilotes de la région et engagé un programme de formation sur la transformation du lait, la diversification des produits ainsi qu'une formation sur la fabrication des confitures à partir des fruits locaux. Du matériel de laiterie-fromagerie a été distribué aux laiteries-fromageries sélectionnées conjointement.

Le bilan de ces actions a été effectué, lors d'une mission conduite par M. Joseph Parrenin, premier vice-président du Conseil régional de Franche-Comté, du 22 au 28 janvier 2009.

La volonté des autorités et des associations locales marque une nette avancée depuis le départ de ce projet qui s'articule autour de 30 activités pour soutenir les principaux responsables économiques de cette région. Les élections de mars 2009 devraient permettre de conforter ce programme au niveau du Conseil régional de Kolda.

## La zone d'intervention

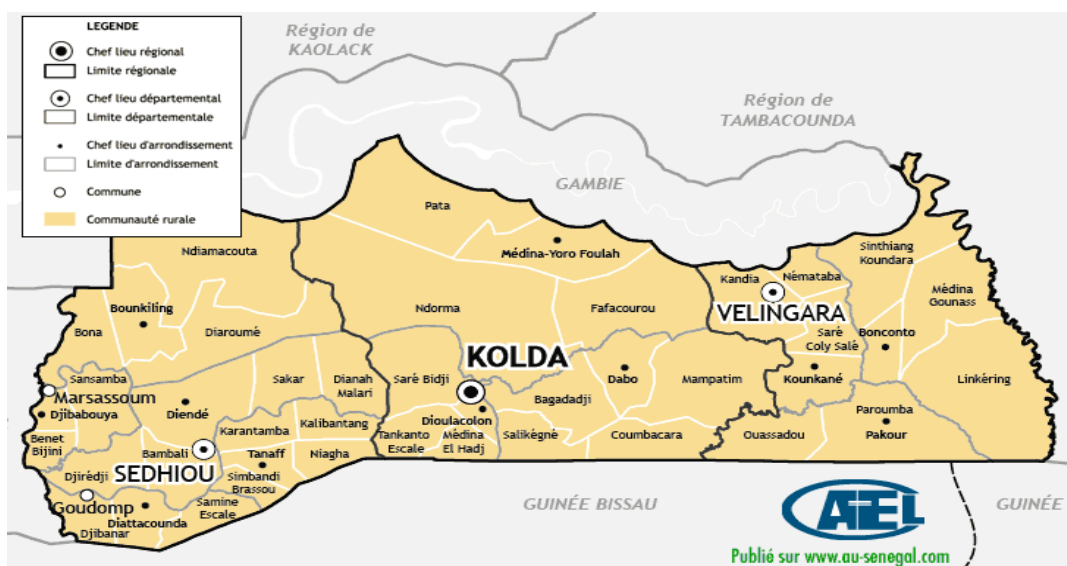
### Le Sénégal

Le Sénégal occupe l'extrémité la plus occidentale du continent africain. De régime présidentiel multipartite, sa population est estimée à 12 853 259 habitants pour une densité de 59.26 hab./km<sup>2</sup>. Sa capitale est Dakar. Le président de la République Maître Abdoulaye WADE a fait ses études de Droit à Besançon.



## La région de Kolda

Située à l'extrême Sud du pays, elle est limitée au Nord par la République de Gambie et au Sud par les Républiques de Guinée (Conakry) et de Guinée-Bissau. Sa population s'élève à 847 243 habitants pour une superficie de 21 011 km<sup>2</sup>. L'activité économique de la région de Kolda est dominée par l'agriculture et l'élevage avec plus de 25% du cheptel national.



## Historique

30 mai 2006, le Président de la Région Franche-Comté et le Président de la Région de KOLDA signent un mémorandum afin de mettre en place une coopération destinée à améliorer les revenus de la population paysanne dans la région de KOLDA en développant l'agriculture et l'élevage.

25 novembre 2007, une convention cadre a été signée le sur les thématiques suivantes :

- Contribuer au renforcement de la décentralisation
- Promouvoir le développement de la filière laitière locale
- Soutenir le développement de l'élevage

Du 9 au 15 décembre 2008

La mission du 9 au 15 décembre assurée par Monsieur Jamal KEBCHAOUÏ de l'ENIL de Mamirole et Madame Edith SABY du service coopération décentralisée a permis la réalisation d'un état des lieux du projet, notamment l'évaluation de l'appropriation des techniques fromagères apportées par l'ENIL par les 3 laiteries pilotes et de préparer le comité de pilotage qui aura lieu le 25 janvier 2009.

Rencontres institutionnelles :

- M. Mamadou BAYO, 2<sup>ème</sup> Vice Président du CR de KOLDA, qui s'engage à intégrer le projet avec la FC dans le budget 2009.
- M. Ousmane CISSÉ, secrétaire général du CR de KOLDA, qui s'engage à promouvoir le projet auprès des élus lors des orientations budgétaires
- M. Alassane SOW, directeur de l'ARD (Agence Régionale de Développement) qui a transmis un état des lieux du projet global.

Visites techniques :

- visite de 3 laiteries qui ont exprimé des difficultés à utiliser les techniques fromagères apportées par l'ENIL
- visite d'une exploitation ; l'éleveur souligne des difficultés d'alimentation du bétail donc de production de lait pendant la période sèche

### **Mission du 22 au 28 janvier 2009 :**

Cette mission à laquelle participent Monsieur Luc DIGONNET et Madame Sophie FONQUERNIE de l'AFDI a pour objectif d'évaluer les actions 2008 et le comité de pilotage dont l'ordre du jour est le suivant :

- Bilan des actions effectuées par l'ARD de KOLDA, mandatée par le Conseil régional de Kolda, en regard du plan national de développement rural du Sénégal, des coopérations menées avec les programmes d'autres pays partenaires (Canada...), de la politique du Conseil régional de KOLDA, de la Maison des éleveurs et des unités de transformation pilotes ;
- Bilan des actions menées par l'AFDI Bourgogne Franche-Comté et du travail effectué par Natacha BORTOLOTTI, stagiaire et Thomas PARENT, agriculteur.
- Bilan du travail effectué par l'ENIL de Mamirolle, Jamal KEBCHAOUI, avec la liste du matériel attribué aux laiteries pilotes ;
- Bilan de l'organisation structurelle et des conventions entre partenaires ;
- Programme d'actions 2009 et budget.

### **Objectifs du projet : finalité générale**

Ce projet a été initié en 2007, dans une des zones les plus enclavée du Sénégal, son objectif principal est d'améliorer la rentabilité d'une filière de production (élevage bovin), par le transfert de savoir-faire, la formation des acteurs et par la mise à niveau techniques technologiques sanitaires des unités de transformations laitières en place.

La transformation agro industrielle pourra s'étendre à d'autres domaines agricoles (fruits, céréales, miel...), si un développement des emplois en découle et si la sécurité alimentaire est renforcée par la production agricole locale (céréales transformées notamment...)

### **Innovation** (préciser le cas échéant le caractère innovant du projet)

La transformation agro industrielle pourra s'étendre à d'autres domaines agricoles (fruits, céréales, miel...), si un développement des emplois en découle et si la sécurité alimentaire est renforcée par la production agricole locale (céréales transformées notamment...). L'innovation c'est surtout l'implication de la société civile dans la gestion du projet en adéquation avec les Objectifs du Millénaire pour le Développement. Le souci permanent de la bonne gouvernance et de la rigueur et la transparence dans la gestion du projet qui devient gage de cohésion sociale.

**Année de signature de la Convention de coopération : 2007**

**Année de début du projet : [année]**

**Année de fin prévisionnelle du projet : 2012**

### **Bénéficiaires du projet**

- Les éleveurs,
- Les populations locales,
- Les jeunes sans emplois,
- Les élus locaux à travers la coopération institutionnelle dont l'objectif principal est de contribuer au renforcement de la décentralisation et des capacités institutionnelles du Conseil régional de Kolda.

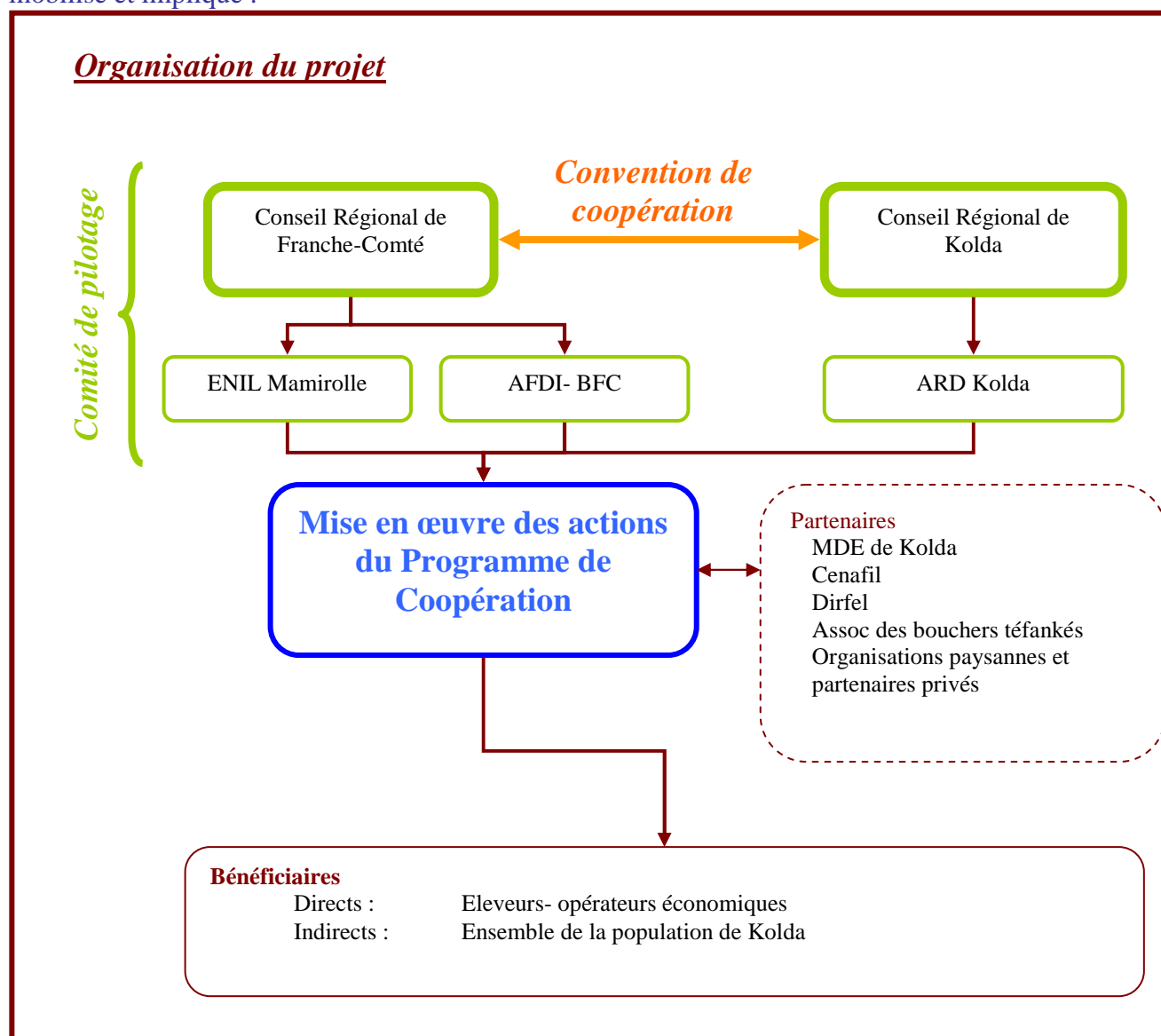
## ACTIONS ENVISAGÉES

### **Fil rouge du projet et articulations des actions entre elles**

En 2007 et 2008, le Conseil régional de Franche-Comté a chargé l'Ecole Nationale d'Industrie Laitière de Mamirolle et l'AFDI -Agriculteurs français et développement international- de la mise en œuvre du plan d'actions en leur accordant une subvention. Ces partenaires travaillent en collaboration avec l'ARD de Kolda et les associations locales. Cette collaboration a fait l'objet d'une convention entre l'AFDI et l'ARD de Kolda.

En février 2008, AFDI BFC a sollicité la MDE de Kolda afin qu'elle se charge, en lien avec d'autres partenaires techniques de la région de Kolda (Service de l'élevage, ANCAR, CRZ, AVSF, Pôle de service ...) de la mise en place des activités prévues dans le projet. Ces activités ayant été définies par la Maison des Éleveurs et figurant dans son plan d'action pluriannuel.

En juillet 2008, la coordination et l'animation des activités ont été confiées à l'ARD de Kolda. L'organigramme ci-dessous illustre l'organisation du projet ainsi que des partenariats qu'il mobilise et implique :



**Synergie et complémentarité de ces actions avec d'autres projets** (projets de la coopération française (DCP ...) et d'autres bailleurs de fonds bilatéraux ou multilatéraux ;

projets d'ONG françaises ou locales ; programmes des structures publiques et parapubliques locales. Complémentarité avec les stratégies régionales ou locales en France

La synergie se manifeste à travers la mutualisation des compétences et des moyens des différentes parties prenantes du projet.

## COMMUNICATION ET ÉVALUATION

Avez-vous engagé pour ce projet une communication ?

- En France
- Dans le pays partenaires

Allez-vous engager une politique d'évaluation de ce projet ?

- Oui
- Non

## VIABILITÉ DU PROJET

**Précisions sur la viabilité technique, organisationnelle, environnementale, financière (ou rentabilité), politique, sociale et culturelle du projet**

**Le programme « Lutter contre l'exode rural en valorisant les métiers de l'élevage »** repose sur la volonté qui anime les différents partenaires qui y sont engagés à savoir : accroître les revenus des populations paysannes, créer, pérenniser et développer leurs activités. Ceci, justifie entre autre la place qu'ont occupé dans ce premier volet, la formation et la professionnalisation des éleveurs. Ainsi, les actions menées jusque là enracinent le projet dans le réel à double titre pour la population paysanne :

- individuel : à travers le renforcement des compétences des transformateurs de lait, des bouchers et des éleveurs ;
- et collectif : par l'appui aux organisations paysannes qui s'illustre par la dotation matérielle informatique et de bureaux à la MDE et les formations dispensées.

Ce premier volet, à travers les activités exécutées, a permis aux bénéficiaires de cerner les enjeux du projet, de se les approprier, afin d'en devenir les véritables porteurs.

A ce titre, une stagiaire se rendra sur place pour mettre en œuvre ce projet notamment sur les volets labellisation et commercialisation des produits issus de la récolte et de la transformation locale: confitures, produits laitiers et miel.

Cet appui permettra de rassurer les acteurs sur une commercialisation de leur production et contribuera à l'appropriation des techniques apportées par les formations. En effet, les acteurs utiliseront d'autant mieux les compétences qu'ils ont acquises durant les formations s'ils ont des perspectives concrètes de commercialisation de leurs produits.

Notre projet de coopération s'inscrit pleinement dans une logique de développement local durable. Il vise ainsi à renforcer les organisations paysannes et les activités des bénéficiaires, sur lesquels repose la prévention de l'émigration clandestine qui a pour corollaire l'exode rural dont une des plus lourdes conséquences est de vider les campagnes de leurs populations et de leur potentiel humain nécessaire à leur développement.

Or, qu'est-ce donc le gage de la viabilité d'un projet si ce n'est son appropriation par les acteurs, et plus particulièrement ses principaux bénéficiaires ?

C'est en cela qu'il est nécessaire d'accompagner et de pérenniser des actions engagées dans ce projet dont les objectifs consistent entre autres à :

- Lutter contre l'exode rural et l'immigration clandestine dans la région de Kolda,



- Améliorer les conditions de travail en milieu rural,
- Renforcer les sources de revenus,
- Accroître les performances de production animale et végétale,
- Développer la filière laitière en restructurant les méthodes de production et de transformation des produits laitiers,
- Moderniser les filières viande...

**Indiquer la manière dont le maître d'ouvrage prévoit de se désengager progressivement du projet**

Le désengagement s'opèrera de manière progressive. Il faut toutefois noter qu'il s'agit d'un projet pilote dont l'expérience une fois aboutie est appelée à être étendue à d'autres zones de la région.

## **V. DÉTAIL DES ACTIONS DU PROJET PROPOSÉ**

### ACTION [1]

#### **Intitulé de l'action**

Développement de la filière laitière sur la région de Kolda

#### **Objectif de l'action**

##### **1.2.1. Objectifs globaux**

Ce projet a été initié en 2007, dans une des zones des plus enclavées du Sénégal. Son objectif est d'améliorer la rentabilité d'une filière de production (élevage bovin), par le transfert de savoir-faire, la formation des acteurs et par la mise à niveau technique, technologique et sanitaire des unités de transformation laitières en place. Il vise également à augmenter le niveau de vie de la population locale composée pour large majorité d'éleveurs bovins laitiers avec comme résultat attendu, la réduction de l'exode rural sur Dakar ou vers l'étranger.

La transformation agro-industrielle pourra s'étendre à d'autres domaines agricoles (fruits, céréales, miel...). Le renforcement de la production agricole aura pour corollaire la sécurité alimentaire due à la production agricole locale (transformation céréalière notamment) et la création des emplois.

##### **1.2.2. Objectifs spécifiques**

Renforcer les sources de revenus en milieu rural :

- en appuyant les acteurs locaux au niveau organisationnel, technique et technologique,
- en améliorant les performances de production animale et végétale,
- en soutenant le développement de la filière lait,
- en modernisant la filière viande.
- Participation au Comité de Pilotage du programme.
- Formation et Transfert de technologies laitières et agroalimentaires,
- Assistance au Marketing et à la commercialisation des produits alimentaires,
- Formation à la transformation et la valorisation des fruits des céréales locales et du miel,
- Aides à l'acquisition de matières premières et d'emballages pour une diversification de gamme des laiteries de Kolda.

- Acquisition par le projet d'équipements semi industriels une fois les phases pilotes validées.

### **Description sommaire**

Le domaine d'intervention inclut la transformation agro-industrielle. Il implique aussi la participation au comité de pilotage du programme, la formation et le transfert des technologies laitières et agroalimentaires.

La formation portera pour l'essentiel sur la transformation et la valorisation des produits locaux (fruits, céréales, miel...). ; une transformation qui nécessite une aide à l'acquisition des matières premières et d'emballages pour une diversification des gammes des produits laitiers. Il est prévu, dans le cadre du projet, l'acquisition d'équipements semi industriels une fois les phases pilotes validées.

### **Déroulement de l'action (solutions techniques retenues, travaux à entreprendre, programmes de formation envisagés...)**

L'action se déroulera en trois phases qui correspondent à trois missions d'une durée de 12 jours chacune. Elles sont prévues sur le site de Kolda. Elles couvrent les actions qui étaient initialement programmées pour l'année 2009.

### **Indicateurs de suivi de l'action**

- Cahier des charges et tableau de bord du Comité de Pilotage du programme.
- L'évaluation des formations et du degré de Transfert de technologies laitières et agroalimentaires,
- L'accueil réservé aux nouveaux produits, après assistance au Marketing et à la commercialisation des produits alimentaires,
- Evaluation de la formation à la transformation et la valorisation des fruits des céréales locales et du miel,
- Evaluation de l'assimilation des savoir-faire en termes d'acquisition de matières premières et d'emballages pour une diversification de gamme des laiteries de Kolda.
- La maîtrise de l'entretien et de l'usage des équipements semi industriels une fois les phases pilotes validées.

### **Résultats qualitatifs attendus**

- Une bonne maîtrise des savoir-faire en matière de collecte et de traitement des produits laitiers,
- Mise aux normes de l'équipement,
- Respect des règles sanitaires en matière de traitement des produits laitiers,
- Amélioration des conditions de travail des éleveurs et des transformateurs des produits laitiers.

### **Résultats quantitatifs attendus**

- Réduction des flux migratoires de la région de la haute Casamance vers les zones urbaines.
- Amélioration du niveau de vie des éleveurs,
- Diversification de la gamme de produits agroalimentaires.

### **Impacts attendus en fin de projet**

- Réduction du nombre de jeunes tentés par l'exode rural,
- L'autonomie alimentaire de la région,

- Amélioration des conditions sanitaires, technique et technologique des unités de collecte, et de transformation laitière,
- Création d'emplois,
- Sécurité alimentaire dans la zone de Kolda et les régions avoisinantes.

#### **Bénéficiaires de l'action**

- Les populations locales,
- Les jeunes sans emplois,
- Les éleveurs,
- Les élus.

#### **Instrument d'évaluation envisagé pour l'action proposée**

- Cabinet indépendant spécialisé dans le co-développement.

### **VI. PRÉSENTATION DES PARTENAIRES DU PROJET EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER**

**Maître d'ouvrage du projet :** Conseil régional de Franche-Comté, le conseil régional de Kolda.

**Maître d'œuvre local du projet :** [Nom]

**Autre structure maître d'œuvre locale du projet :**

Pays: [nom du pays]

Nom du maître d'œuvre : [nom]

Adresse : [Adresse ]

Code postal : [Code postal ]

Ville : [Ville]

Prénom du contact : [Prénom]

Nom du contact : [Nom]

Titre du contact : [Titre]

Courriel : [Courriel]

**Préciser son rôle (notamment apport financier du partenaire dans la construction de la coopération)**

[Texte]

**Autres structures concernées**

Nom de ou des structures : [Nom]

### **VII. BUDGET ET MONTANT DU COFINANCEMENT DEMANDÉ**

#### **INFORMATIONS BUDGÉTAIRES**

**Coût total du projet :**

[montant] €

**Cofinancement demandé :**

[montant] €

[pourcentage] %

**Montant des ressources propres de la collectivité territoriale française chef de file :**  
[montant] €

- en numéraire : [montant] €
- en valorisation [montant] €

**Montant des ressources propres des autres collectivités territoriales françaises partenaires :**

[montant] €

- en numéraire : [montant] €
- en valorisation [montant] €

**Montant apporté par la collectivité locale partenaire dans le pays bénéficiaire :**

Nom : [Nom]

Montant : [montant] €

- en numéraire : [montant] €
- en valorisation [montant] €

**Montant apporté par d'autres collectivités locales partenaires dans le pays bénéficiaire ou dans d'autres pays partenaires :**

Nom : [Nom]

Montant : [montant] €

- en numéraire : [montant] €
- en valorisation [montant] €

**Montant des cofinancements européens prévus :**

Origine du financement : [Nom]

Montant : [montant] €

**Loi Oudin :**

Si votre projet concerne l'eau ou l'électricité, est-il financé ?

- Sur budget annexe ou syndicat (loi Oudin) : [montant] €
- Sur budget général : [montant] €
-